



2 jours d'Agro-Homéopathie Initiation et traitement des pathologies locales :

les 13 et 14 mars 2018 de 9h30 à 17h30

Au Coeur de Gaume, 51 rue du docteur Hustin 6760 **Ethe**
commune de Virton Belgique

Hébergement possible Fin Bec hôtel-restaurant route de Virton,
43 à B6769 Meix-devant-Virton. Tél: +32/63 57 74 39 ou +32/63 57 70 89

<http://apmh.asso.fr>

Pourquoi ? :

Pour s'initier à traiter les plantes par l'agro-homéopathie, médecine efficace, non polluante, respectueuse de l'environnement et de moindre coût.

Où ? : En pays de Gaume, sous l'impulsion d'une équipe d'agriculteurs et de personnes désireuses d'œuvrer avec plus de respect sur la nature et l'environnement.

Comment ? : L'encadrement théorique et pratique sera assuré par :

Monsieur Abdelaziz Yaacoubi, *ingénieur agronome-homéopathe, Casablanca.*

Madame Isabelle Rossi, *présidente de l'APMH (Association Promotion de la Médecine Homéopathique)*

Vous apprendrez à reconnaître les pathologies de votre jardin ou de vos cultures. *N'hésitez pas à en apporter des échantillons !*

Vous apprendrez à soigner les différentes pathologies de vos arbres ou de vos légumes avec l'homéopathie.

Vous apprendrez à choisir la dilution idéale d'un remède donné pour un traitement pérenne.

Combien ? :

- 2 séances théoriques d'agro-homéopathie
- Séances pratiques sur les échantillons et photos que vous aurez apportés
- Clef USB contenant les supports de cours de la formation et les prestations Agro-homéo du congrès de Skoura (Maroc juin 2015)

Pour qui ?

- Pour tous : agronomes professionnels, agriculteurs ou jardiniers amateurs, intéressés par une agriculture respectueuse de l'environnement. *(dans la limite des places disponibles)*

Participation forfaitaire aux frais de :

Formation seule **160 € pour les adhérent Apmh -180 € pour les non adhérents** 9h1/2 à 17h30
Repas midi 20 € par repas

Fiche d'inscription (à retourner le plus rapidement possible, **par mail**, nombre de places limité)

Nom et prénom : _____ nombre pers : _____

Adresse postale : _____ CP VILLE : _____

Tél portable : _____ email : _____@_____

Profession : _____

Chèque à l'ordre de l'APMH, encaissé qu'après votre séjour ou rendu si prise en charge et à adresser à

APMH, 23B rue Bourget 69009 LYON ou virement sur le compte de l'Apmh BIC : CMCIFR2A IBAN : FR76 1027 8073 1200 0205 8490 151

En cas de désistement de dernière minute (8 jours avant ou moins) une somme de 100 € sera retenue si la place n'a pas été prise par un autre stagiaire et sera utilisable sur un stage ultérieur.

Pour tout renseignement, contacter Isabelle Rossi : i.rossi@wanadoo.fr

